

## recrute des ELECTROTECHNICIENS MAINTENANCIERS















Grand Belfort Communauté d'Agglomération, 103 000 habitants, 52 communes, occupe au cœur des grands échanges européens une situation géographique stratégique.

ADJOINT TECHNIQUE (F/H)
Catégorie C
Titulaire

## **MISSIONS PRINCIPALES**

Rattaché à la direction de l'Eau et de l'Environnement, service Maintenance Eau & Assainissement, l'électrotechnicien - maintenancier :

- assure l'entretien et la maintenance préventive du parc d'équipements (pompes, moto-réducteurs, compresseurs d'aération, presse à vis, etc...) installés dans les ouvrages d'assainissement (postes de refoulement, usines de traitement des eaux usées, bassins d'orage, etc...)
- diagnostique les pannes des actionneurs et armoires électriques et assure leur remise en route (maintenance curative)
- participe à la maintenance de premier niveau sur les API, les équipements métrologiques, de communication
- participe à l'installation des nouveaux équipements
- utilise les logiciels métiers (télégestion TOPKAPI / GMAO GARL) dans le cadre de ses missions
- met à jour les plans et schémas électriques des installations (SEE Electrical)
- participe aux astreintes selon l'organisation du service

## PROFIL RECHERCHÉ

- BAC à BAC+2 maintenance industrielle ou électrotechnique
- solides compétences en mécanique, électricité industrielle, électromécanique
- · habilitations électriques BT /HT
- expérience souhaitée dans le domaine de l'assainissement
- outils bureautiques et logiciels métiers
- sens du travail en équipe
- · forte culture sécurité
- travail physique en extérieur, en milieu insalubre et en hauteur
- permis B indispensable

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser avant le 16 août 2024

par courriel: recrutements@grandbelfort.fr
à l'attention de: Monsieur le Président

Direction des Ressources Humaines
Place d'Armes, 90020 BELFORT CEDEX

Le Grand Belfort traite toutes les candidatures de manière égale, dont celles des personnes en situation de handicap.

## **AVANTAGES**

- RTT Accord 35 h
- · Accord télétravail selon le poste
- Comité National d'Action Sociale CNAS
- · Participation mutuelle labellisée
- Participation frais de transport